

**AVIS DES SOCIETES\***

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**ARAB TUNISIAN BANK**

**-ATB-**

Siège Social :9, Rue Hédi Noura, 1001 Tunis

Nous portons à la connaissance des actionnaires de l'ArabTunisian Bank que le conseil d'administration a arrêté les modalités d'augmentation de capital de la deuxième tranche à réaliser au cours de l'année 2010 telle que prévue par l'assemblée générale extraordinaire du 30 mai 2008.

Ainsi, le capital social de l'Arab Tunisian Bank sera porté de 80 000 000 TND à 100 000 000 TND à travers une incorporation de réserves de 5 000 000 TND et une souscription en numéraire de 15 000 000 TND par :

- L'émission de 5 000 000 actions nouvelles de nominal 1 TND à attribuer gratuitement aux anciens actionnaires à raison d'une action nouvelle pour 16 actions anciennes.
- La création de 15 000 000 actions nouvelles à souscrire en numéraire à raison 3 actions nouvelles pour 16 actions anciennes, au prix d'émission de 4,500 TND soit 1 TND de valeur nominale et 3,500 TND de prime d'émission. Les actions nouvelles souscrites seront libérées en totalité à la souscription.
- Jouissance des nouvelles actions : Les actions nouvelles gratuites (5.000.000 actions) et les actions nouvelles souscrites (15.000.000 actions) porteront jouissance en dividendes à compter du 01/01/2011.

---

\* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.